

# Challenge «Raminagrobis 2024»



L'AFPL et le Catimini Club ont décidé de relancer leur fameux « Challenge Raminagrobis » qu'ils avaient mis en œuvre de 1996 à 2006 pour ceux qui s'en souviennent...

## Règlement

### Article 1 - Organisation et durée

Le Challenge :

#### «RAMINAGROBIS 2024»

est organisé conjointement par L'Association Féline des Pays de Loire et Le Catimini-Club.

Les résultats obtenus par les chats au cours des jugements LOOF et TICA de toutes les expositions organisées par ces 2 Clubs seront cumulés au fil de l'année.

### Article 2 - Conditions de participation

Le Challenge est ouvert à tous les chats et chatons qui auront participé aux expositions félines organisées par l'AFPL et le Catimini Club, quels que soient les Clubs auxquels sont affiliés les propriétaires.

### Article 3 - Condition d'inscription

Tout chat qui participe pour la première fois de l'année à une exposition organisée par l'un des 2 Clubs sera automatiquement inscrit au challenge et bénéficiera, de ce fait, d'un nombre de points suivant le barème indiqué à l'article 4.

Les points obtenus au cours des expositions suivantes seront automatiquement cumulés, sans intervention de l'exposant.

### Article 4 - Barème des points

➤ Les « Titres » obtenus en Jugement LOOF font l'objet du barème de points suivant :

Excellent 1 <sup>er</sup> (3/6 & 6/10 mois)	10 pts
CAC ou CAP	10 pts
CACIB ou CAPIB	10 pts
CAGCI ou CAGPI	10 pts
CACE ou CAPE	10 pts
CAGCE ou CAGPE	10 pts
Honneur 1	10 pts

➤ Les Bests obtenus en Jugement LOOF font l'objet du barème de points suivant :

Prix Spécial	10 pts
Best Variété	10 pts
Nominé Best in Show	10 pts
Best in Show	10 pts
Best Général	10 pts

Ces points s'ajoutent à ceux obtenus avec le titre, par exemple :

➤ Un chaton participant en classe 3/6 mois qui obtiendrait :

Excellent 1 + Best Variété + Nominé Best in Show + Best in Show, aurait

$$10 + 10 + 10 + 10 = 40 \text{ points}$$

➤ Un adulte qui obtenant :

CAC + Best Variété + Nominé au Best in Show, aurait :

$$10 + 10 + 10 = 30 \text{ points}$$

➤ Maximum de points pouvant être obtenus par un chat au cours d'un jugement LOOF :

Titre + Best Variété + Proposé au Best in show + Best in Show + Best Général :

$$10 + 10 + 10 + 10 + 10 = 50 \text{ pts}$$

➤ Les résultats obtenus en Jugement TICA font l'objet du barème particulier suivant (valable pour un juge lorsqu'ils sont 5 présents par journée) :

Best of Color	1 pt
Best of Division	2 pts
Best of Breed	3 pts
Présence en Finale	4 pts

➤ Maximum de points pouvant être obtenus par un chat au cours d'un jugement TICA avec 5 rings :

$$(1 + 2 + 3 + 4) \times 5 = 50 \text{ pts}$$

### Article 5 - Jugements comptant pour le Challenge

La liste des jugements qui compteront pour ce Challenge est la suivante :

- 1<sup>er</sup> - Dammarie-les-Lys - samedi 6 janvier
- 2<sup>ème</sup> - Dammarie-les-Lys - dimanche 7 janvier
- 3<sup>ème</sup> - Paris Animal Show - vendredi 8 mars
- 4<sup>ème</sup> - Paris Animal Show - samedi 9 mars
- 5<sup>ème</sup> - Paris Animal Show - dimanche 10 mars
- 6<sup>ème</sup> - Pavillon Baltrad - samedi 15 juin
- 7<sup>ème</sup> - Pavillon Baltrad - dimanche 16 juin
- 8<sup>ème</sup> - Chartres - samedi 7 septembre
- 9<sup>ème</sup> - Chartres - dimanche 8 septembre

La liste des expositions annoncées n'est pas exhaustive et pourra être complétée au fur et à mesure des négociations de salle.

### Article 6 - Résultats du Challenge et remise des récompenses.

Les résultats du Challenge seront annoncés par mail à l'issue de la dernière exposition comptant pour le Challenge.

La remise des récompenses correspondantes s'effectuera au cours du banquet de la 1<sup>ère</sup> exposition 2025.

### Article 7 - Les Lauréats.

Les chats et chatons qui participent au Challenge seront classés dans l'ordre décroissant du cumul du nombre de points obtenus quel que soit le nombre d'expositions auxquelles ils auront participé.

Seront récompensés les meilleurs des 2 classements suivants

- les 10 premiers chats toutes races confondues sans distinction d'âge ni de sexe.
- le meilleur de chaque race.